

une des conditions de la politique italienne. Pas de rapports : donc ni discussions ni conflits. C'est une traduction un peu inattendue, mais non pas la plus mauvaise, peut-être, de la célèbre formule : « L'Eglise libre dans l'Etat libre. » Liberté complète : chacun des deux éléments évolue dans une sphère indépendante. Il s'est trouvé ainsi que, par une conséquence imprévue et presque paradoxale des luttes du XIX<sup>e</sup> siècle entre l'Eglise et l'Etat, l'Italie est devenue un des rares endroits du monde dans lesquels il ne se pose pas de réelle difficulté en matière de religion. Au pays où réside le pape, il n'y a pas, à proprement parler, de « cléricisme » ni de « parti clérical ». Dans le royaume qui a dépossédé le Saint-Siège, supprimé le pouvoir temporel, il n'y a pas de guerre religieuse. Autre conséquence, qui n'a pas été moins heureuse : la protestation du Saint-Siège, son refus de reconnaître le fait accompli, facilitent, au point de vue international, la tâche du gouvernement italien, car cette protestation, ce refus constituent la garantie de l'indépendance de la papauté. L'Europe craignait autrefois que, dans une Italie unitaire, le pape ne fût subordonné à l'Etat. « L'influence du roi de Sardaigne à Rome, disait déjà un mémoire du maréchal de Noailles au roi Louis XV, serait poussée au point que le